

Baisse des dépenses de l'aide sociale en 2021

La statistique différencie entre deux types d'aide sociale : l'aide sociale au sens large et l'aide sociale proprement dite.

La première comprend l'ensemble des prestations sociales sous conditions de ressources, donc visant à garantir un minimum vital – différent selon les prestations – à des personnes qui ne l'atteignent pas. La seconde, aussi appelée « aide sociale économique », concerne uniquement les prestations versées aux bénéficiaires de l'aide sociale.

L'aide sociale au sens large englobe donc non seulement l'aide sociale proprement dite, mais aussi les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires ou encore l'aide au logement.

En 2021, les dépenses d'aide sociale au sens large se sont élevées à 8,8 milliards de francs. Elles ont été versées à 804 966 personnes, soit 9,3% de la population résidante permanente. L'augmentation des dépenses pour ces prestations est moins élevée en 2021 (+ 0,7%) qu'en 2020 (+ 1,8%).

Les dépenses pour l'aide sociale économique, quant à elles, s'élèvent à 2,8 milliards de francs en 2021 et ont diminué de 34 millions de francs (-1,2%) par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la baisse s'observe depuis trois ans. Soulignons que le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale économique a diminué de 2,5% par rapport à l'année précédente, mais que les dépenses moyennes nettes par bénéficiaire ont augmenté de 1,4% en termes nominaux.

> Autres éclairages sur notre thème [Social >> Aide sociale >> Statistiques de l'aide sociale](#)